

Gouvernement du Québec

## Décret 1559-2024, 30 octobre 2024

CONCERNANT la modification du contrat d'engagement de madame Catherine Lemay comme sous-ministre associée au ministère de la Santé et des Services sociaux

ATTENDU QUE madame Catherine Lemay a été engagée de nouveau à contrat pour agir à titre de sous-ministre associée au ministère de la Santé et des Services sociaux et nommée de nouveau directrice nationale de la protection de la jeunesse par le décret numéro 457-2024 du 20 mars 2024;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier ce décret et les conditions de travail qui y sont annexées;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre :

QUE le décret numéro 457-2024 du 20 mars 2024 soit modifié par le remplacement, dans l'ordonnance, de « se terminant le 28 septembre 2025 » par « se terminant le 30 novembre 2024 »;

QUE les conditions de travail de madame Catherine Lemay annexées au décret numéro 457-2024 du 20 mars 2024 soient modifiées par le remplacement des articles 2 et 5 respectivement, par :

« 2. Le présent engagement commence le 29 mars 2024 pour se terminer le 30 novembre 2024, sous réserve des dispositions de l'article 4. »;

« 5. Tel que prévu à l'article 2, le mandat de madame Lemay se termine le 30 novembre 2024. Dans le cas où le premier ministre a l'intention de recommander au gouvernement le renouvellement de son mandat à titre de sous-ministre associée au ministère, il l'en avisera dans les trois mois de la date d'échéance du présent mandat. »;

QUE le présent décret prenne effet à compter des présentes.

*La greffière du Conseil exécutif,*  
DOMINIQUE SAVOIE

84380

